



CORONAVIRUS

JOURS DE CONGES

SITUATION Cx/Rx

SECRETARIAT

02 508 58 19

cheminots@cgsp.be

Nouveau site internet :

www.cheminots.be



Parole de cheminots

JOURS DE CONGES – SITUATION Cx/Rx

Vous êtes nombreux à vous inquiéter au sujet de votre situation en matière de congés. Suite aux différentes interventions de la CGSP nous vous communiquons que les mesures suivantes seront d'application :

Congés 2019

Le principe général est que les congés 2019 doivent être pris avant le 30 avril 2020.

Toutefois, une dérogation peut cependant être obtenue, jusqu'au 30/06/2020, pour les besoins du service et avec l'accord de votre chef de division/chef immédiat.

Congés 2020

Les congés qui ont déjà été accordés pourront être reportés à une autre période en tenant compte des nécessités du service.

Situation Cx/Rx

Des jours de compensation et repos en retard pourront être planifiés mais dans le respect des règles du 541. Toutefois, nous avons insisté pour que la SNCB prenne en considération les efforts réalisés par les agents au cours des derniers mois. En conséquence, un supplément de 50% sera accordé pour les jours de compensation planifiés, si bien que chaque journée pointée Cx sera rémunérée à 150%.

Au-delà de ces mesures, la CGSP a lancé un avertissement très clair aux représentants de la direction : si des manquements devaient être constatés sur le terrain, quant au respect strict des consignes de protection et de sécurité des agents, nous demanderons explicitement aux agents de ne pas prendre le travail au péril de leur santé.

En ces moments difficiles, la CGSP souhaite apporter tout son soutien à l'ensemble des cheminots, n'hésitez pas à contacter votre permanent régional.

Solidairement

Pierre LEJEUNE

Président